



ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du 15 novembre 2024

PROCÈS-VERBAL

L'assemblée générale ordinaire du Club JOUE NATATION, dont le siège est situé à Joué-lès-Tours (37300), Centre aquatique Bulle d'O, 3 rue Jean Bouin, identifié au SIRET sous le N° 338 266 788 000 20, Code NAF APE 9312 Z, affilié à la Fédération Française de Natation sous le N°695, agréé Jeunesse et Sports sous le N° 37 S 384, s'est réuni à Joué-lès-Tours, à la Maison des Associations Espace Clos Neuf, rue du Clos Neuf, le vendredi 15 novembre 2024 à 18 heures 00, sur convocation adressée aux adhérents par courriel du 4 novembre 2024.

La réunion est présidée par Magali JOURDAIN, Présidente de l'Association, le secrétariat de séance est assuré par Grégory WIEDFELD, membre du Comité Directeur. La réunion se tient conformément aux statuts de l'Association.

Rappel des statuts

Chap. III – ADMINISTRATION et FONCTIONNEMENT

...

Article 9

L'assemblée générale de l'association comprend tous les membres adhérents, à jour de leurs cotisations à la date de la convocation de l'assemblée, les mineurs étant représentés par leur représentant légal.

[...]

Article 10

Les délibérations sont prises à la majorité des voix des membres présents et éventuellement représentés à l'assemblée. Pour la validité des délibérations, la présence du quart des membres visés à l'article 9 est nécessaire.

Si ce quorum n'est pas atteint, il est convoqué, avec le même ordre du jour, une deuxième assemblée, à six jours au moins d'intervalle, qui délibère quel que soit le nombre des membres présents.

Chaque adhérent dispose d'une voix à l'assemblée générale.

Les adhérents mineurs, âgés de plus de 16 ans révolus le jour de l'assemblée générale, exercent leur droit de vote à l'assemblée générale.

Les adhérents mineurs sont représentés par leur représentant légal

La Présidente constate avant l'ouverture de la séance, ainsi justifié par la feuille de présence et les pouvoirs ci-annexés, que :

- | | |
|--|----------------|
| ➤ Sont présents 43 membres et nageurs de plus de 16 ans, représentant ensemble | 47 voix |
| ➤ Ont été reçus 19 pouvoirs représentant ensemble | 19 voix |
| ➤ Soit ensemble, présents ou représentés : | 66 voix |

GW MJ



Le club comptant 220 adhérents au jour de la convocation, le quorum fixé par l'article 10 des statuts pour une assemblée ordinaire est d'un quart soit 55 adhérents présents ou représentés.

La Présidente constate avec la feuille de présence que le quorum est atteint, et que l'assemblée peut valablement délibérer sur l'ordre du jour ci-après :

Assemblée Générale Ordinaire

1. Accueil – Mot de la Présidente
2. Approbation du procès-verbal de l'A.G. 2023
3. Bilan de l'activité du Club saison 2023-2024
4. Lecture et vote du rapport financier de l'exercice 2023-2024
5. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes de l'exercice 2023-2024
6. Nomination des Contrôleurs aux Comptes du prochain exercice
7. Présentation du budget prévisionnel 2024-2025
8. Élection des candidats au Comité Directeur et résultat du vote
9. Intervention du représentant de la Ville de Joué-lès-Tours et des personnalités présentes
10. Résultats du concours et présentation du nouveau logo
11. Bilan sportif & remises des récompenses
12. Questions diverses

ACCUEIL

Le Vice-Président Olivier BERNARD ouvre l'assemblée à 19h00, souhaite la bienvenue à l'assistance et accueille :

- Mr Michel CRAVENAUD, Conseiller délégué au Sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours,
- Et Mr Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation d'Indre et Loire.

Il excuse :

- Mr Frédéric AUGIS, Maire de la Ville de Joué-lès-Tours et Président de Tours Métropole Val de Loire,
- Mr Judicaël OSMOND, Adjoint délégué à la Vie Associative, au Bénévolat, au Sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours et Vice-Président du Conseil Départemental,
- Mme Nadège ARNAULT, Présidente du Conseil Départemental d'Indre et Loire – Touraine,
- Mr Alain JAHAN, Président du Comité Départemental Olympique et Sportif d'Indre et Loire,
- Mr Yann FRADON, Responsable des Services Départementaux Jeunesse, Engagement et Sport d'Indre et Loire.

Tous invités et retenus par d'autres engagements.

GW HJ

ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE

Séance du 15 novembre 2024

PROCÈS-VERBAL

1. Approbation du procès-verbal de l'Assemblée Générale 2023 tenue le 17 novembre 2023

La Présidente propose à l'assemblée l'approbation du procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2023 dont le lien a été adressé à tous les adhérents dans la convocation. Elle demande à l'assemblée s'il y a des questions ou observations. En l'absence de questions ou observations, la Présidente met aux voix l'adoption de ce procès-verbal :

- Nombre de votants : 66
- Votes pour : 66 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées

Décision n°1 = L'Assemblée générale approuve le procès-verbal de l'assemblée générale du 17 novembre 2023.
(Décision prise à l'unanimité)

2. Rapport moral de la Présidente et Bilan de l'activité du Club saison 2023-2024

La Présidente Magali JOURDAIN débute son rapport moral par un bilan des arrivées et des départs du Comité Directeur :

- Manon **HINCKEL** a rejoint le Comité Directeur comme Membre coopté
- Valérie **LEFEUVRE** a démissionné de son poste de Secrétaire mais demeure membre du Comité Directeur
- Aurélie **THOMAS** a démissionné de son poste de Secrétaire adjointe et de membre du Comité Directeur
- Caroline **DE MIRANDA** et Flavie **THOMAS** ont démissionné de leur poste de membre du Comité Directeur

Equipe Éducateurs pour la saison 2023-2024

- Damien **GAUDIN**
- Thibault **DEBROU** (en apprentissage)
- Sabine **BARDET** (vacataire)
- Mathieu **BOISSIER** (vacataire)
- Alexandre **ARHEL** (vacataire)

Equipe de bénévoles pour la saison 2023-2024 pour l'aide à l'encadrement des groupes

- Marion **FABISCH**
- Gaëtane **CHARTIER MONTJALLON**
- Laura **HAMELIN**
- Claire **JOURDAIN**
- Julie **JOURDAIN** (Educatrice)
- Mathilde **SUBRA** (maman ayant aidé aux vestiaires)

Giv HJ

Officiels pour la saison 2023-2024

Parents de nageurs dans les groupes

- Laïla ABELQUE
- Sébastien DIONISI
- Olivier FABISCH
- Agnès HERMINE GONCALVES
- Magali JOURDAIN
- Séverine LEBORGNE
- Bruno MERIOT
- Sandrine PENDARIES
- Sandrine WAEBER

➤ Gérard BENARD

Nageurs dans les groupes

- Olivier BERNARD
- Laura HAMELIN
- Claude STRENS
- Emma THOMAS

Le bénévole reste au cœur du fonctionnement de l'institution.

La présidente fait un rapide état des lieux de la saison.

- Licenciés = 297
- Compétiteurs = 68
- Classement Départemental = 5^{ème} sur 9
- Classement Régional = 18^{ème} sur 44
- Classement National = 414^{ème} sur 950

La chute des performances, du nombre d'adhérents et la modification des créneaux ont entraîné une refonte du projet sportif du club.

Le club s'est attaché à construire une proposition différente:

- Renforcer l'équipe de bénévoles
- Développer un groupe Avenirs Benjamins
- Faire performer les Avenirs Benjamins au niveau régional
- Augmenter le nombre d'Officiels
- Poursuivre la recherche de partenaires privés et institutionnels

Le succès du Club c'est vous (bénévoles, parents et nageurs)

Nicolas LELARGE, Trésorier, met aux voix l'adoption du rapport moral de la Présidente :

- Nombre de votants : 66
- Votes pour : 66 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées

Décision n°2 = L'Assemblée générale approuve et adopte rapport moral de la Présidente pour la saison 2023-2024. (Décision prise à l'unanimité)

GV HJ

3. Lecture et vote du rapport financier de l'exercice 2023-2024

Le Trésorier présente ensuite son rapport financier portant sur l'exercice allant du 1^{er} septembre 2023 au 31 août 2024.

CHARGES

Cotisations Fédérations et autres	7 802 €
Achats équipements sportif	750 €
Fournitures entretien et administratif	1 421 €
Location ligne d'eau	825 €
Location mobilière (Abonnement logiciel)	90 €
Assurances, Primes versées	1 435 €
Documentation, conférences (COSMOS)	337 €
Formation nageur(euse)	200 €
Encadrants externes	5 320 €
Publications, publicité	129 €
Récompenses	1 467 €
Déplacements compétitions et autres	4 519 €
Hébergement et restauration compétitions	4 599 €
Stage de Printemps	813 €
Réceptions	1 510 €
Télécom,internet, frais postaux	755 €
Services bancaires et assimilés (TPE, Cout CB,...)	736 €
Formation du personnel	1 322 €
Rémunération du Personnel	43 322 €
Cotisations sociales	9 956 €
Engagements compétition	5 629 €
Pénalités, amendes	105 €

PRODUITS

Cotisations	52 286 €
Vente équipements sportifs	1 470 €
Recettes manifestations	801 €
Subventions	36 175 €
Dons, mécénat, divers	1 280 €
Transfert de charges de personnel (Aide apprentissage)	5 111 €
Participation frais de déplacement-Stage	1 973 €
Intérêts	2 283 €

Résultat

8 337 €

Le résultat affiche un excédent de 8 337 €. Le trésorier rappelle que sur l'exercice précédent, le résultat affichait un déficit de 8 303 €. L'objectif est de tenter de le conserver à l'équilibre pour sécuriser la situation financière du club et pérenniser l'emploi.

BW HJ

4. Compte-rendu des Contrôleurs aux Comptes de l'exercice 2022-2023

Le Trésorier passe la parole à Laure DULUC, qui présente le rapport de contrôle des comptes duquel il résulte :

- que les contrôleurs aux comptes désignés par l'Assemblée Générale du 17 novembre 2023 (Laure DULUC, Francine MARCHEAU et Stéphane OGIER) se sont réunis avec la Présidente Magali JOURDAIN et le Trésorier Nicolas LELARGE le 9 novembre 2024 au bureau du Club pour examiner les comptes de l'exercice 2023-2024, et vérifier les pièces et justificatifs présentés par ce dernier,
- que depuis la saison 22/23, le Club a souscrit un abonnement à un logiciel de comptabilité, Macompta.fr pour la somme de 90€,
- qu'à leur demande, les identifiants de connexion à ce logiciel accessible via le Net leurs ont été communiqués dès la souscription à ce service, et qu'à l'usage, ce logiciel se révèle complet et intuitif,
- que décision a néanmoins été prise d'opérer une revue du plan de comptes dans une approche plus analytique,
- qu'ils ont obtenu à chaque fois qu'ils les sollicitaient précisions, justifications et explications utiles,
- que constatant la bonne tenue générale des comptes de l'exercice clos au 31/08/2024, ils n'émettaient aucune réserve,
- qu'ils tiennent néanmoins à rappeler aux adhérents et salariés qu'il est de leur responsabilité de fournir tous les justificatifs requis lorsqu'ils engagent les dépenses au nom du Club .

Laure DULUC ajoute que les contrôleurs aux comptes proposent donc à l'Assemblée Générale d'approuver ces comptes et de donner quitus et décharge au Trésorier, Nicolas LELARGE, pour l'exercice 2023 / 2024.

Approbation vote du rapport financier de l'exercice 2023-2024

La Présidente Magali JOURDAIN propose donc à l'assemblée d'approuver le compte rendu financier du bilan 2023-2024, et de donner quitus à Nicolas LELARGE, Trésorier, ainsi qu'aux contrôleurs aux comptes et met aux voix l'adoption du rapport financier de l'exercice 2023-2024 :

- *Nombre de votants :* 66
- *Votes pour :* 66 (soit 100 % des votants)
- *Votes contre :* 0
- *Abstentions :* 0
- *Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées.*

Décision n°3 = L'Assemblée générale approuve le rapport financier du bilan 2023-2024 et donne quitus et décharge à Nicolas LELARGE, Trésorier, ainsi qu'aux contrôleurs aux comptes. (Décision prise à l'unanimité).

GLV HJ

5. Nomination de Contrôleurs aux comptes pour la saison 2024-2025

Le Trésorier rappelle que les contrôleurs aux comptes sont désignés chaque année pour un an, précise que Laure DULUC, Francine MARCHEAU et Stéphane OGIER acceptent de poursuivre leur mission. La Présidente demande à l'Assemblée si des personnes se proposent pour compléter l'équipe.

Aucune candidature supplémentaire ne s'étant déclarée, le Trésorier propose donc à l'Assemblée de désigner Mme Laure DULUC, Mme Francine MARCHEAU et Mr Stéphane OGIER comme contrôleurs aux comptes pour une durée d'un an (exercice 2024-2025), et met aux voix leur nomination :

- Nombre de votants : 66
- Votes pour : 66 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées.

Décision n°4 : l'Assemblée générale désigne Mme Laure DULUC, Mme Francine MARCHEAU et Mr Stéphane OGIER en qualité de contrôleurs aux comptes pour une durée d'un an (exercice 2024-2025). *(Décision prise à l'unanimité)*

6. Présentation du budget prévisionnel 2024-2025

Le Trésorier présente ensuite le budget prévisionnel portant sur l'exercice allant du 1^{er} septembre 2024 au 31 aout 2025.

CHARGES

Cotisations Fédérations et autres	6 100 €
Achats équipements sportif	3 000 €
Fournitures entretien, administratif et poste	1 850 €
Location ligne d'eau	5 253 €
Location mobilière (Abonnement logiciel)	100 €
Assurances, Primes versées	1 500 €
Documentation, conférence (adhésion Cosmos)	350 €
Formation nageur(euse)	400 €
Encadrants externes	900 €
Publications, publicité	0 €
Récompenses	1 000 €
Déplacements compétitions et autres	4 000 €
Hébergement et restauration compétitions	2 500 €
Stage de Printemps	2 000 €
Réceptions	2 500 €
Télécom,internet, frais postaux	900 €
Services bancaires et assimilés (TPE, Cout CB,...)	1 000 €
Formation du personnel	800 €
Rémunération du Personnel	52 040 €
Cotisations sociales	11 960 €
Engagements compétition	5 000 €

GLW HJ

PRODUITS

Cotisations + licence	55 500 €
Vente équipements sportifs	3 500 €
Recettes manifestations	200 €
Subventions	37 000 €
Dons, mécénat, divers	1 000 €
Participation frais de déplacement - Stage	1 000 €
Intérêts placements	2 300 €

Résultat

-2 663 €

Le budget prévisionnel prévoit un déficit de 2 663 €, comblé par les fonds propres associatifs. La location des lignes d'eau pèse sur les finances du club, location nécessaire pour raison de disponibilité insuffisante de créneaux à des horaires en adéquation avec l'âge des nageurs de notre groupe phare.

Un stage de Printemps local est prévu avec un budget légèrement supérieur à la saison passée mais contrôlé.

Le Vice-Président précise que depuis la préparation du budget prévisionnel, 4-5 adhésions complémentaires ont été enregistrées, quelques autres adhésions permettront certainement d'être à l'équilibre en fin de période.

La Présidente propose donc à l'Assemblée d'approuver le budget prévisionnel de l'exercice 2023-2024 et de donner quitus et décharge à Nicolas LELARGE, Trésorier,

- Nombre de votants : 66
- Votes pour : 66 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées.

Décision n°5 = L'Assemblée générale approuve le budget prévisionnel de l'exercice 2024-2025, et donne quitus et décharge à Nicolas LELARGE, Trésorier. (*Décision prise à la majorité simple*).

7. Élection des candidats au comité directeur et résultat du vote

La Présidente présente le Comité Directeur qui se compose actuellement de 9 membres.

Membres sortants en 2024 (élus en 2021, AG 2020)

LEFEUVRE	Valérie	Membre
JOURDAIN	Magali	Présidente
SELIG	Françoise	Membre

Membres sortants en 2026 (élus en 2022)

BERNARD	Olivier	Vice-Président
GUILPAIN	Loïc	Membre
LELARGE	Nicolas	Trésorier

Membres cooptés en cours de saison 2023-2024

HINCKEL	Manon	Membre coopté
---------	-------	---------------

Membres sortants en 2026 (élus en 2023)

PICHON-DOUET	Béatrice	Membre
WIEDFELD	Grégory	Membre

GW HJ

ARTICLE 9 COMITE DIRECTEUR

Le Comité Directeur de l'association est composé de 3 membres au moins et de 16 membres au plus, élus pour 4 ans par l'Assemblée Générale dans les conditions prévues aux présents statuts.

Est éligible au Comité Directeur toute personne de nationalité Française, âgée de seize ans au moins au jour de l'élection et à jour de ses cotisations. Les candidats n'ayant pas atteint l'âge de la majorité légale devront, pour pouvoir faire acte de candidature, produire une autorisation de leur représentant légal ou de leur tuteur. Toutefois, la moitié au moins des sièges du Comité Directeur devra être occupée par des membres ayant atteint la majorité légale et jouissant de leurs droits civils.

Le Comité Directeur se renouvelle par moitié tous les deux ans. Les membres sortants sont rééligibles.

En cas de vacance, le Comité Directeur pourvoit provisoirement au remplacement de ses membres par cooptation. Il est procédé à leur remplacement définitif par la prochaine Assemblée Générale. Les pouvoirs des membres ainsi élus prennent fin à l'expiration du mandat des membres remplacés.

Elle explique :

- qu'elle a reçu en cours de saison 2023-2024 les démissions de Caroline DE MIRANDA, Aurélie THOMAS et Flavie THOMAS,
- qu'elle a reçu les candidatures de Manon HINCKEL, Magali JOURDAIN, Valérie LEFEUVRE et Françoise SELIG, qui seront présentées à l'Assemblée générale.
- Et qu'il y a donc 4 candidats pour 8 postes à pourvoir, 4 postes restent donc vacants.

La Présidente indique à l'Assemblée qu'au regard des postes restant vacants, des candidatures spontanées peuvent encore se présenter durant cette assemblée.

En l'absence de candidature spontanée, elle demande en premier lieu à l'assemblée son accord pour que le vote ait lieu à mains levées (comme il est prévu à l'article 7 des statuts), et l'Assemblée Générale accepte à l'unanimité.

La Présidente propose donc à l'assemblée l'élection de la liste complète des 4 candidats, à savoir Manon HINCKEL, Magali JOURDAIN, Valérie LEFEUVRE et Françoise SELIG :

- Nombre de votants : 66
- Votes pour : 66 (soit 100 % des votants)
- Votes contre : 0
- Abstentions : 0
- Majorité simple nécessaire (article 10 des statuts) : 50,01 % des voix exprimées.

Décision n°7 : L'assemblée générale constate l'élection comme membres du Comité Directeur pour une durée de 4 ans jusqu'à l'Assemblée Générale à tenir en 2028 de Manon HINCKEL, Magali JOURDAIN, Valérie LEFEUVRE et Françoise SELIG. (Décision prise à l'unanimité).

GW MJ

8. Interventions des personnalités présentes

Intervention de Michel CRAVENAUD, Conseiller délégué au Sport et à la Santé de la Ville de Joué-lès-Tours,

Mr CRAVENAUD rappelle le soutien et l'attachement de la ville au Club de Joué les Tours. Les soutiens financiers et la question des créneaux publics restent un enjeu important compte tenu de la conjoncture. Mr CRAVENAUD rassure le club sur le soutien de la ville et le félicite sur son bilan malgré ses difficultés.

Mr Philippe ROUSSEAU, Président du Comité Départemental de Natation d'Indre et Loire.

Mr ROUSSEAU alerte sur la question de la formation des nageurs devenu plus difficile et réinterroge la question des créneaux qui représente une difficulté majeure présente dans un grand nombre de club.

9. Bilan sportif & remises des récompenses

La Présidente passe la parole à Damien GAUDIN pour présenter le bilan sportif de la saison 2023-2024.

La chute des performances est en grande partie liée à l'évolution des créneaux et du nombre de lignes.

33 compétitions toutes catégories confondues :

Avenirs sans licence compétition : 2

- 2 challenges Avenirs

Avenirs et Benjamins : 8

- 5 compétitions départemental
- 3 compétitions régional

Juniors Séniors : 14

- 5 compétitions départemental
- 5 compétitions régional
- 4 compétitions interrégional

Maîtres : 7

- 2 compétitions départemental
- 3 compétitions régional
- 1 compétition nationale
- 1 compétition européenne

Toutes catégories 2

- 1 compétition interclub départemental
- 1 compétition interclub régional

Participations aux compétitions : 318 avec en moyenne 4 engagements par compétition

- Avenirs sans licence compétition : 30
- Avenirs et Benjamins : 61
- Juniors Séniors : 144
- Maîtres : 43
- Toutes catégories (eau libre + interclubs) : 40

Eau Libre 48 participations sur 5 compétitions

Fête du club 14 janvier 2024, **66 participants** toutes catégories

am HJ

Magali JOURDAIN et Damien GAUDIN appellent les nageurs cités dans le bilan sportif et leur remettent des récompenses pour leurs performances et leurs comportements.

Catégories Avenirs, Benjamins et Juniors

Clémence LEDUC	Charlie DE MIRANDA
Zina FERRAOUN	Raphaël SOUSA PACHECO
Aaron RIVIERE	Axelle BEIGNEUX
Aline LAUNAY	Amine MEMDHOUE
Camille LEMOINE	Iliana ABELQUE
Louis GUILLET	Jade HERMINE GONCALVES
Ayem IKHLEF	Gabriel PENDARIES

Catégories Maîtres

Manon HINCKEL	Béatrice PICHON-DROUET
Yohan HUET	Marc STRENS
Yohan SORDELET	Loïc GUILPAIN
Agnès GONCALVES	

Bénévoles

Gaëtane CHARTIER-MONJALLON	Marion FABISCH
Claire JOURDAIN	Mathilde SUPRA
Julie JOURDAIN	Laura HAMELIN

Officiels

Magali JOURDAIN	Olivier BERNARD
Olivier FABISCH	Claude STRENS
Laïla ABELQUE	Gérard BENARD
Agnès HERMINE GONCALVES	Bruno MERIOT
Sandrine PENDARIES	

10. Résultats du concours et présentation du nouveau logo

Celui-ci sera présent dans la boutique et avec une présentation spéciale pour les 50 ans.

11. Questions diverses

La Présidente demande si des personnes ont des questions en rapport avec ce qui vient d'être présenté.

- **Créneaux** : Différents intervenants questionnent Mr CRAVENAUD sur le projet de la ville et du club concernant les créneaux et une recherche de consensus.
- **Disponibilité des produits avec le nouveau logo** : ils seront disponibles dans la boutique en ligne. Un changement de prestataire a été effectué et les délais sont de 2-3 semaines, des commandes groupées seront effectuées par trimestre.

- **Mécénat:** Mr CRAVENAUD est questionné sur la possibilité d'affichage de publicité à Bulle d'O des mécènes du club, il répond qu'il conviendra de demander directement à Bulle d'O.

Plus personne ne demandant la parole et tous les points de l'ordre du jour ayant été traités, la Présidente Magali JOURDAIN remercie les participants et les intervenants pour leur présence, leur participation, les invite à partager le « verre de l'amitié spécial 50 ans du club » et lève la séance à 20h45.

A Joué les Tours, le 15 novembre 2024

La Présidente, Magali JOURDAIN

Le Secrétaire de séance, Grégory WIEDFELD

	
---	---